

Compte-rendu du conseil municipal
du 20/03/2026



N°1

Oscar BENOIT.
Anaïs FRAUD.
Frédéric JEAN.
Jean-Baptiste LANTHEAUME.
Eric MAGNET.
Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS.

Anne-Flore NOHE.
Céline PASCAL. Secrétaire de séance.
Christian RIGAUD.
Gaëlle SIMON.
Sébastien VITEAU.

ORDRE DU JOUR :

- 1-Election du maire
- 2-Détermination du nombre d'adjoints et élection du ou des adjoints.
- 3-Indemnités du maire et des adjoints
- 4-Délégation au maire pour ester en justice.
- 5-Délégations du conseil municipal au maire.
- 6-Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant à la communauté de communes (CCVD).
- 7-Désignation des délégués au Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme (STDV).
- 8-Désignation des délégués au SIGMA.
- 9-Désignation des délégués au SDED.
- 10-Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20h. Secrétaire de séance Céline Pascal.

Sont désignées assesseures : Anne-Flore Nohé et Gaëlle Simon.

1-Election du maire

Candidat : Sébastien Viteau.
Résultat : Élu à l'unanimité avec 11 voix.

2-Détermination du nombre d'adjoints et élection du ou des adjoints.

Nombre d'adjoints : le maire propose de désigner 3 adjoints. Pour à l'unanimité.
Proposition d'une liste d'adjoints :
1ère adjointe : Anaïs Fraud. Finances et école.
2ème adjoint : Jean Baptiste Lantheaume. Travaux et eau/assainissement.
3ème adjointe : Geneviève Moulin-Dauvilliers. Social et urbanisme.
Elus à l'unanimité avec 11 voix.

3-Indemnités de fonction du maire et des adjoints.

Le conseil a délibéré sur les indemnités du maire et des adjoints.
Le maire propose d'adopter les indemnités au taux maximum soit pour le maire 28,1% et pour les adjoints 10,89%.
Débats : Éric Magnet exprime son refus de voter cette délibération avant le vote du budget tout en précisant qu'il ne remet pas en cause les indemnités. Il lui est répondu que le budget aurait dû être voté par le mandat précédent mais qu'il n'a pas pu être finalisé avant les élections.
Vote : 10 voix pour, 1 refus de vote.

Il est fait lecture de la Charte de l'élu local et il est distribué un exemplaire à chacun.

4-Délégation au maire pour ester en justice.

Accordé au maire

5-Délégations du conseil municipal au maire.

Au vote, pour à l'unanimité.

6-Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant à la communauté de communes (CCVD).

Sébastien Viteau est conseiller communautaire, Anaïs Fraud est suppléante.

7-Désignation des délégués au SDTV26.

Sébastien Viteau et Geneviève Moulins-Dauvilliers. Deux réunions par an.

8-Désignation des délégués au SIGMA.

Anne-Flore Nohé et Christian Rigaud. Une réunion par trimestre à Eurre.

9-Désignation des délégués au SDED.

Geneviève Moulins-Dauvilliers et Jean-Baptiste Lantheaume.

10-Questions diverses.

Présentation des commissions communales :

Ecole : AF, CP et SV sont intéressés pour commencer à travailler sur le sujet.

Urbanisme : PLUI, instruction des dossiers, chemins.

Social/Quotidien : Commission sociale, élus et membres extérieurs. Lien avec le CIAS (travailleurs sociaux et médiateurs de santé).

Eau : Dossiers SISPEA, relations avec l'agence de l'eau, gestion des compteurs, gestion des fuites, travaux sur le réseau.

Travaux et bâtiments : Cimetière, voirie, entretien courant, suivi de l'équipe EHR, pour la mutualisation (hommes et matériel).

Communication/Culture : Site internet, Panneapocket, relations avec les communes voisines, les associations. Gestion des animations culturelles.

Environnement : Ambroisie, frelon asiatique, rénovation énergétiques etc.

Fin du conseil à 22h04.